



## **ALERTE: Bientôt un désert médical dans la montagne vosgienne**

Notre brillante et forte mobilisation de 2016 n'a permis qu'un court répit. En fait, le président de l'ARS, en expliquant que le projet de fermeture de notre maternité n'était plus d'actualité a essayé de nous endormir.

Nous avons bien fait de rester extrêmement vigilants car l'ARS a décidé de mettre en œuvre les orientations des experts.

Quelles sont ces orientations? elles se résument, en jargon médico-technocratique en une phrase : assurer sur le seul site d'Epinal, la P.D.S c'est à dire la Permanence Des Soins.

La Permanence De Soins signifie la présence en continu (24h/24 et 7jours/7) de médecins spécialistes nécessaires au fonctionnement d'une maternité : les gynécologues-obstétriciens, les pédiatres et les anesthésistes.

Ces experts, dont certains ne sont jamais venus sur place ont fait tourné la calculatrice : ils ont conclu que concernant les services de gynécologie-obstétrique, il y a un doublon entre Epinal et Remiremont puisqu'il n'y a que 26 km entre les maternités, au mépris des réalités géographiques de notre région montagnaise.

En effet, ils souhaitent regrouper certaines spécialités en un seul site afin de réduire les couts en invoquant le fait que l'activité est en baisse. Mais la natalité baisse partout en France depuis fin 2014. La maternité de l'hôpital de Remiremont reste la première maternité publique des Vosges !

Si elle disparaît, la présence des pédiatres et donc de leurs services de pédiatrie et de néonatalogie est menacée. Or, ce dernier est spécialisé dans la prise en charge de nouveau-nés dont l'état nécessite des soins intensifs et une surveillance étroite. Plus de service de pédiatrie, donc plus de prise en charge spécifique pour la petite enfance.

Si la PDS des anesthésistes disparaît, l'hôpital ne pourra plus assurer de chirurgie en urgence et le service des Urgences ne pourra plus travailler en tant que tel.

### **On retire les pierres angulaires de l'hôpital pour obtenir son effondrement rapide**

Tout cela est en filigrane dans le fameux document bien mal nommé "Projet Médical Commun- P.M.C.". De médical il n'a que le nom car c'est l'Administration qui a tenu la plume et a cherché une caution médicale. Dans leur très grande majorité les médecins ont été tenus à l'écart ou bien les quelques-uns qui ont été associés à la réflexion ne se sont pas retrouvés dans l'écrit final. Et pour cause, sa seule logique est financière au détriment de la sécurité des patients et de l'égal accès aux soins pour tous.

Par ailleurs, en janvier 2017 nous venons de vivre la première grande alerte pollution sur notre région. Un comble, l'air des Hautes Vosges est devenu mauvais. Cela pose de graves problèmes de santé publique. Aussi il est stupéfiant de voir le préfet sanitaire (est à dire le directeur de l'ARS) intensifier les déplacements routiers, car fermant les équipements de proximité il met encore davantage de monde sur les routes, complètement à contre courant de ce qu'il faut faire au vu des graves défis écologiques que vit la planète: nos petits enfants auront-ils encore une terre habitable?

Ce "Projet Médical Commun" est soumis à l'approbation des instances consultatives de l'hôpital, dont la "Commission Médicale d'Etablissement" et le "Conseil de Surveillance". C'est dans cette dernière instance que siègent les élus des collectivités locales et elle est présidée par Monsieur le Maire de Remiremont. Comme il

s'agit d'un projet médical commun, ce sont les conseils de surveillances des deux hôpitaux qui vont se réunir ensemble pour approuver ou non ce "PMC".

La réunion est prévue à la **Résidence Léon Werth le jeudi 9 mars à partir à 16H**  
**C'est un moment décisif**

**C'est pourquoi nous vous appelons à nous rassembler ce jour là des 15h30 devant cet établissement afin d'obtenir un refus de vote et l'annulation de ce projet.**